



Commune
d'AMPUS

Délibération N° 2016-085

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le vingt deux novembre, à 20 heures 30,
le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session
ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.
Présents : Mmes, MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Nathalie PEREZ LEROUX, Alain POILPRÉ,
Roger MALAMAIRE, Roland NARDELLI, Nadine MARION, Siegfried JAEGER, Bertrand STELZ,
Virginie MICHEL, Nathalie FORESTIER, Maylis COSTAMAGNO et Fabien MICHEL.

Excusé : /

Absente : Laurence COLLADO.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 14 Nombre de Suffrages exprimés : 14

DM N°2 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT EXERCICE 2016

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de modifier le Budget du
service Eau et Assainissement pour l'exercice 2016 de la façon suivante :

Article/Chapitre	Désignation	Vote
R.I. 1311/13	Subventions Etat	92.00 €
R.I. 1318/13	Subventions Agence de l'Eau	68.00 €
D.I. 2158/21	Autres installations, matériel et outillage techniques	160.00 €
D.F. 6288/011	Divers	37 221.61 €
R.F. 741/74	Prime d'épuration	9 195.79 €
R.F. 758/75	Produits divers gestion courante	28 025.82 €

Le CONSEIL MUNICIPAL, oui l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE les modifications du budget 2016 du service Eau et Assainissement tel que
présentées ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme:

Le Maire : Hugues MARTIN